

LE EXTENSION DU TRAMWAY À PARIS du débat public EXTENSION DU TRAMWAY À PARIS

LE JOURNAL DU DÉBAT

sommaire

PAGES 2-3

Le débat public : Pourquoi ? Comment ? Interview de Hubert Blanc, président de la CPDP

PAGE 4

Le projet d'extension du tramway à Paris Fiche d'identité du projet

PAGE 5

Paroles d'acteurs Ce qu'ils attendent du débat public

PAGE 6

La mission de la CPDP

PAGE 7

Les moyens d'information et d'expression du débat

PAGE 8

Les grands rendez-vous

contacts

Commission particulière du débat public sur l'extension du tramway à Paris

32, rue de Cambrai - 75019 Paris

Tél.: 01 55 26 61 45 Fax: 01 40 38 27 41

contact@debatpublic-extensiontramparis.org www.debatpublic-extensiontramparis.org

















Le débat public : Pourquoi? Comment?

interview

HUBERT BLANC

PRÉSIDENT DE LA CPDP



O HUBERT BLANC → C'est la Commission nationale du débat public qui a décidé d'organiser un débat public sur l'extension du tramway T3 à l'Est (depuis la Porte d'Ivry vers la Porte de la Chapelle) et à l'Ouest (depuis le pont du Garigliano vers la Porte d'Auteuil) de Paris. Pour cela elle s'est principalement appuyée sur deux motifs. D'abord le projet lui paraissait avoir un impact non seulement parisien mais régional; il devait donc être évalué au regard de la question de l'organisation des transports publics en llede-France. D'autre part, il avait une incidence sur l'environnement et le cadre de vie de plusieurs centaines de milliers d'habitants.

Le débat public, c'est la possibilité pour le citoyen de s'informer et de se prononcer directement dans le cadre d'un débat ouvert et pluraliste. ??

QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN DÉBAT PUBLIC POUR LE CITOYEN?

O HUBERT BLANC → Le débat public, c'est la possibilité pour le citoyen de s'informer et de se prononcer directement dans le cadre d'un débat contradictoire, et cela avant que toute décision définitive ne soit prise. Dans le débat public, il est possible d'interroger les auteurs d'un projet, d'en examiner tous les aspects, mais aussi d'entendre toutes les observations, suggestions d'améliorations, voire propositions alternatives pouvant être exprimées par d'autres parties.

L'intérêt majeur du débat public est la garantie d'impartialité : il est animé par une commission totalement indépendante par rapport au projet et aux décideurs. Elle n'exprime pas d'opinion, mais s'assure que toutes les questions posées reçoivent une réponse et que tout point de vue puisse s'exprimer. Après la clôture du débat, la commission publie un compte-rendu objectif de ce qui s'est passé dans le débat. Ce document constitue un outil d'aide à la décision pour le maître d'ouvrage.

COMMENT CE DÉBAT VA-T-IL SE DÉROULER ET COMMENT YPARTICIPER?

O HUBERT BLANC → En premier lieu, la commission particulière est chargée de mettre à la disposition de tous une information sur le projet aussi complète, claire et lisible que possible. Elle diffuse le dossier du débat élaboré par le maître d'ouvrage, sa synthèse, des cahiers d'acteurs et un journal du débat dans lequel sont rappelés les points de vue pluralistes exprimés dans le débat.



















La Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser un débat public sur le projet d'extension du tramway à Paris, qui se déroulera du 30 janvier au 15 mai 2006. Elle a confié l'animation de ce débat à une commission particulière du débat public (CPDP) présidée par Hubert Blanc, préfet de région honoraire et ancien président de la Commission nationale du débat public.

Elle propose également au public une exposition itinérante sur le projet et de nombreux lieux d'information et d'expression.

Le débat public, c'est par ailleurs une quinzaine de réunions publiques organisées entre février et mai 2006 dans les arrondissements parisiens et dans les communes périphériques proches du tracé. Au cours de ces réunions, tout citoyen pourra poser des questions et faire connaître son opinion et ses préoccupations.

Enfin, un site Internet permet également à chacun de s'exprimer, de poser des questions ou de trouver toute l'information disponible sur le débat.

Tout le monde peut donc s'informer et, plus encore, est invité à participer directement au débat.

LE DÉBAT PUBLIC N'ARRIVE-T-IL PAS TROP TARD ? POURQUOI N'A-T-IL PAS ÉTÉ ORGANISÉ AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX SUR LA TRANCHE SUD ?

● HUBERT BLANC → La décision de construire la tranche Sud entre le pont du Garigliano et la Porte d'Ivry est antérieure à la loi de février 2002 qui a étendu la procédure du débat public.



À ce moment, il était possible d'organiser une concertation animée par le maître d'ouvrage lui-même. C'est d'ailleurs ce qui a été fait. La Commission nationale du débat public, saisie sur l'extension du tramway, a estimé que, compte tenu des enjeux de ce projet, il était nécessaire de donner la parole aux Franciliens et aux Parisiens par le biais d'une procédure plus encadrée et plus large: le débat public. Ceci semblait d'autant plus nécessaire que dans certains quartiers concernés par le projet d'extension, les conséquences en matière d'urbanisme, d'équipement public et d'environnement sont considérables.

PARLERA-T-ON DE L'EXTENSION VERS L'OUEST DANS LE CADRE DU DÉBAT?

● HUBERT BLANC → La Commission nationale du débat public a été saisie d'un projet d'extension vers l'Est et vers l'Ouest. Mais, lors de la préparation du débat, les auteurs du projet ont fait connaître leur intention de différer la programmation du secteur Ouest (du pont du Garigliano à la Porte d'Auteuil). Le débat dans ce secteur sera

donc normalement moins dense. Toutefois, la commission a prévu d'organiser une réunion dans ce secteur et sera attentive à toute demande éventuelle des élus et des habitants de ces quartiers.

De manière plus générale, même si la commission a élaboré un programme qui implique une grande présence dans les quartiers les plus concernés, n'oublions pas qu'il s'agit d'un débat national et régional ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux habitants directement concernés par la future ligne. Tout citoyen, où qu'il se trouve, est donc invité à participer au débat. La question des transports urbains dans l'agglomération parisienne comporte des enjeux qui ne peuvent être réduits à une approche trop locale. C'est aussi cela l'intérêt du débat public : donner la parole à tous!



et sont à votre disposition sur demande par internet

ou à l'aide du coupon-info encarté dans ce journal.

Tout citoyen où qu'il se trouve est invité à participer au débat.

















Le projet d'extension du tramway à Paris

La Ville de Paris projette de prolonger la ligne de tramway T3 - en cours de construction entre le pont du Garigliano (15e arrondissement) et la Porte d'Ivry (13e arrondissement) - vers l'Est (jusqu'à la Porte de la Chapelle) et vers l'Ouest (jusqu'à la Porte d'Auteuil).

Ce projet vise à :

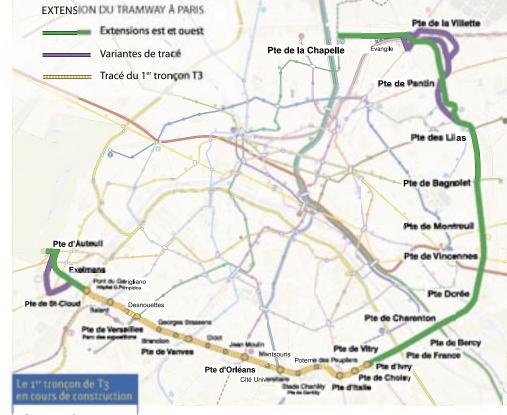
- · répondre à un besoin croissant de desserte performante en rocade;
- améliorer le maillage des transports collectifs;
- améliorer la desserte locale à Paris et dans les communes limitrophes;
- améliorer l'accessibilité des transports urbains et des cheminements;
- réaménager le paysage urbain et la répartition de l'espace.

Il comprend plusieurs variantes de tracés, notamment pour le tronçon entre la Porte de Pantin et la Porte de la Villette. L'emplacement et le nombre de stations ne sont pas arrêtés et diverses options sont étudiées.

Le débat public qui s'ouvre aura pour objet de mettre en discussion l'opportunité du projet, d'en examiner ses variantes (tracé, emplacement et nombre de stations, insertion du tramway sur la voirie...) et de débattre du projet d'ensemble.



Le dossier du débat et sa synthèse sont disponibles sur demande auprès de la CPDP.



- Ce tronçon du tramway des Maréchaux reliera le pont du Garigliano dans le 15e arrondissement à la Porte d'Ivry dans le 13e.
- Il sera mis en service à la fin de l'année 2006.
- Son tracé de 7,9 km desservira 17 stations distantes les unes des autres de 450 m.
- Les rames de tramway qui circulent sur T3 auront les caractéristiques suivantes :
- Capacité : 304 places dont 78 assises.
- · Vitesse attendue: 20 km/h.
- Énergie : alimentation électrique.

les chiffres clés du projet d'extension

- 16 km environ d'extension.
- 7 arrondissements desservis (13°, 12°, 20°, 19°, et 18° à l'Est; 15e et 16e à l'Ouest).
- 12 communes limitrophes concernées (Ivry-sur-Seine, Charenton-le-Pont, Saint-Mandé, Vincennes, Montreuil, Bagnolet, Le Pré Saint Gervais, Les Lilas, Aubervilliers, Pantin, Saint-Denis et Boulogne-Billancourt).
- 3 départements limitrophes concernés (92, 93 et 94).
- 15 lignes de métro et RER connectées aux extensions.
- **28** correspondances avec des lignes de bus parisiennes.
- 19 correspondances avec des lignes de bus de banlieue.

les principaux acteurs du projet

La Ville de Paris est mandatée par le STIF pour l'organisation du débat. Elle assurera une grande partie du financement de l'extension et est co-maître d'ouvrage avec la RATP de T3 sur le Sud.

La Région Ile-de-France Le projet, d'échelle régionale, est cofinancé par la Région.

Le STIF est l'autorité organisatrice des transports dans la région lle-de-France. Il définit et met en œuvre la politique des transports et approuve les projets. Le STIF a mandaté la Ville de Paris pour saisir la CNDP sur l'extension du tramway T3.

La RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens) est co-maître d'ouvrage avec la Ville de Paris du système de transport pour le Sud.



















Le journal du débat public donnera régulièrement la parole aux acteurs du débat. Pour son premier numéro, la CPDP a interrogé Bertrand Delanoë, maire de Paris, Simone Bigorgne, présidente de l'association des usagers des transports (AUT) d'Ile-de-France, et Patrick Beaudouin, député-maire de Saint-Mandé (Val-de-Marne) et président de l'association des collectivités territoriales de l'Est parisien (ACTEP). Ils expriment ce qu'ils attendent du débat public.

paroles d'acteurs...



BERTRAND DELANOË MAIRE DE PARIS

• Fin 2006, le tramway fera son entrée sur les boulevards des Maréchaux, entre le pont du Garigliano et la Porte d'Ivry. Son extension constitue dès à présent un enjeu majeur pour Paris : elle contribuera fortement au développement des transports publics en Ile-de-France, accompagnera la requalification urbaine et économique des quartiers desservis, renforcera les liens entre Paris et les communes voisines.

L'organisation d'un débat public est une chance pour l'élaboration de ce projet.

L'organisation d'un débat public est une chance pour l'élaboration de ce projet. La Ville de Paris et ses partenaires, le STIF, la Région Ile-de-France et la RATP, seront au service de la commission en charge de ce débat pour contribuer à son bon déroulement.

Ce projet, aux dimensions multiples, est porté par l'ensemble de l'équipe municipale: Denis Baupin, adjoint chargé des déplacements, mais aussi Pierre Mansat, chargé des relations avec les collectivités voisines, Jean-Pierre Caffet adjoint chargé de l'urbanisme... et l'ensemble des maires d'arrondissement concernés seront présents tout au long du débat pour écouter, échanger, tenter d'apporter, avec l'appui technique des services municipaux, les réponses les plus précises possibles aux questions posées par le public. Je souhaite vivement que ce temps de débat puisse enrichir le projet.



SIMONE BIGORGNE

PRÉSIDENTE DE L'AUTILE-DE-FRANCE

• Ce débat, qui intéresse des centaines de milliers d'habitants/voyageurs de nombreuses communes, nous intéresse à ce titre au plus haut point. Tout ce qui peut contribuer à améliorer l'accessibilité, la rapidité, le confort et la fiabilité du réseau de transports collectifs ne peut que recueillir notre adhésion.

Cela dit l'amélioration de la qualité des déplacements présente de multiples facettes : facilitation de la desserte locale, amélioration des performances de la desserte régionale, renforcement du maillage du réseau, partage de la voirie favorisant les modes les moins gaspilleurs d'espace et d'énergie, aménagements urbains induits... C'est pourquoi ce débat peut être l'occasion d'examiner, outre des variantes du tracé et différentes options d'urbanisme, d'autres aménagements non pas concurrents mais complémentaires, ne remplissant pas les mêmes services mais aptes à concourir ensemble à une offre de transport attrayante.

Ainsi ouvert, le débat ne doit en aucun cas se crisper et être pollué par des motivations idéologiques, politiciennes, ou même, à ce stade, de recherche de coût minimum : seuls doivent prévaloir l'imagination, le dialogue et la recherche du service rendu.

Seuls doivent prévaloir l'imagination, le dialogue et la recherche du service rendu.



PATRICK BEAUDOIN

DÉPUTÉ-MAIRE DE SAINT-MANDÉ (94) ET PRÉSIDENT DE L'ACTEP

Apporter à tous les acteurs concernés une information transparente sur le projet et son contexte.

Le débat public devra, tout d'abord, permettre d'apporter à tous les acteurs concernés une information transparente sur le projet et son contexte. En effet, jusqu'à présent, la concertation avec les communes limitrophes, leurs habitants et leurs entreprises a été plutôt discrète. Nous espérons donc être largement associés à la discussion afin que ce projet puisse constituer une solution efficace au problème majeur du manque de dessertes de banlieue à banlieue.

Nous souhaitons également que des réponses claires et concrètes soient apportées à nos questions et préoccupations. Enfin, il nous apparaît essentiel d'inscrire ce débat public au cœur d'une analyse globale sur les transports en Ile-de-France. Apporter à tous les acteurs concernés une information transparente sur le projet et son contexte.

















La mission de la CPDP

La commission particulière du débat public conduit le débat et veille à son bon déroulement. Elle est indépendante du maître d'ouvrage.



La Commission nationale du débat public (CNDP), présidée par Yves Mansillon, veille au respect de la participation et de la bonne information du public dès l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipements d'intérêt national présentant de forts enjeux socio-économiques, des impacts sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. Saisie par le maître d'ouvrage du projet, elle juge de l'opportunité d'organiser un débat public dont elle peut confier l'animation à une commission particulière, ce qui est le cas du projet d'extension du tramway à Paris. Pour en savoir plus sur la CNDP et le débat public : www.debatpublic.fr

contacts

Vous pouvez contacter la CPDP pour poser des questions, contribuer au débat, obtenir des compléments d'informations, recevoir les documents du débat, en renvoyant le coupon-info, par courrier libre, par courriel ou encore en lui téléphonant.

Commission particulière du débat public sur l'extension du tramway à Paris 32, rue de Cambrai - 75019 Paris

Tél.: 01 55 26 61 45 - Fax: 01 40 38 27 41

Courriel: contact@debatpublic-extensiontramparis.org Site internet: www.debatpublic-extensiontramparis.org



De gauche à droite : Daniel Gras Paul Baylac-Martres, **Hubert Blanc,** Pierre-Louis Doucet, Élisabeth Lepoutre.

ses missions

- ORGANISATION ETANIMATION du débat public.
- O DIFFUSION d'une information complète, objective et transparente à destination du public.
- MISE À DISPOSITION du public de moyens d'expression.
- RÉDACTION, en fin de débat, du compte-rendu qui synthétise l'ensemble des positions exprimées et dresse l'inventaire de toutes les contributions au débat.

ses principes

NEUTRALITÉ

La CPDP ne prend pas partie sur le projet. Elle garantit à chacun le droit de s'exprimer sur le projet présenté.

INDÉPENDANCE

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage.

TRANSPARENCE

La CPDP veille à ce que les informations transmises au public soient complètes, claires et accessibles.

ÉQUIVALENCE

La CPDP garantit l'égalité de traitement des participants.

ARGUMENTATION

La CPDP veille à ce que les opinions exprimées repose sur une argumentation.

ses membres

Au nombre de cinq, ils ont été choisis pour leur compétence et leur expérience professionnelle.

O HUBERT BLANC,

Président de la CPDP préfet de région honoraire, conseiller d'État honoraire, ancien président de la CNDP

ÉLISABETH LEPOUTRE

Ingénieur, ancien responsable de communication au sein d'un groupe aéronautique

PAUL BAYLAC-MARTRES

Docteur en droit, spécialiste en médiation juridique

PIERRE-LOUIS DOUCET

Chef d'entreprise, ancien maire de Vaucresson (Hauts-de-Seine), élu consulaire

O DANIEL GRAS

Contrôleur d'État honoraire (Économie et Finances)

L'équipe d'appui de la CPDP

JEAN-MICHEL BOUILLOT

Secrétaire général

IULIE SÉGUR

Assistante



















Les moyens d'information et d'expression du débat

Pour permettre à chacun d'avoir un maximum d'informations et s'exprimer dans les meilleures conditions, la commission particulière met à la disposition du public de nombreux outils.

les outils

- O LE JOURNAL DU DÉBAT rend compte du déroulement et de l'actualité du débat.
- LES CAHIERS D'ACTEURS présentent les positions d'acteurs représentatifs. Ils sont à la fois un moyen d'expression pour ceux qui les écrivent et un outil d'information pour ceux qui les lisent.
- LA BROCHURE D'INFORMATION diffusée sur le réseau RATP. Les usagers des transports en commun la trouveront notamment dans les lignes de bus PC1, PC2 et PC3.
- LE SITE INTERNET présente l'organisation, l'actualité, les documents et le calendrier du débat. Il permet de poser des questions à la CPDP ou au maître d'ouvrage.
- LES RÉUNIONS PUBLIQUES générales, thématiques ou de proximité permettent de s'informer, de s'exprimer en direct, et de débattre avec les acteurs du projet.
- L'EXPOSITION ITINÉRANTE présentée lors des réunions publiques, et dans les mairies d'arrondissement et des communes concernées par le projet.
- L'ESPACE D'INFORMATION ET D'EXPRESSION dans chaque mairie d'arrondissement ou de communes voisines concernées par le projet.





cndp	THE EX
Commission particulière	pat public
XTENSINA NII TRAMII	IIAY À PARIS

JE SOUHAITE RECEVOIR:

- Les numéros du journal du débat public
- Le dossier du maître d'ouvrage
- La synthèse du dossier du maître d'ouvrage
- Les cahiers d'acteurs au fur et à mesure de leur parution
- Les brochures de la CPDP:
 Le débat public, mode d'emploi
 Les cahiers d'acteurs, mode d'emploi
 L'organisation du débat, modalités

JE SOUHAITE POSER UNE QUESTION :	
Nom	
Prénom	
Organisme	
Adresse	
Code postal	Commune
Téléphone	Courriel





IAMWAY À PARIS

Les grands rendez-vous

Au cours du débat, qui se déroule du 30 janvier au 15 mai 2006, des réunions publiques sont organisées. Ces réunions sont l'occasion pour chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet : en posant des questions, en donnant son avis, en proposant des solutions alternatives...

6 février 2006

RÉUNION D'OUVERTURE Espace Reuilly (Paris 12e)

16 février 2006

RÉUNION THÉMATIQUE Le tramway: impacts sur le cadre de vie, l'urbanisme et l'environnement Mairie du 13° arrondissement (salle des fêtes)

27 février 2006

RÉUNION THÉMATIQUE La place du tramway dans les transports en Ile-de-France Eurosite - Saint-Denis (93)

2 mars 2006

RÉUNION DE PROXIMITÉ Secteur Porte d'Ivry -Porte Dorée Espace Toffoli Charenton-le-Pont (94)

7 mars 2006

RÉUNION DE PROXIMITÉ Secteur Porte de la Villette -Porte de la Chapelle Mairie du 18º arrondissement (salle des fêtes)

14 mars 2006

RÉUNION THÉMATIQUE La période du chantier : impacts économiques, sociaux et commerciaux des travaux Mairie du 19° arrondissement (salle des fêtes)

23 mars 2006

TABLE RONDE
Mobilité réduite
et déplacements
Mairie du 12° arrondissement
(salle des fêtes)

28 mars 2006

RÉUNION THÉMATIQUE L'exploitation et le fonctionnement du tramway Mairie du 20° arrondissement (salle des fêtes)

4 avril 2006

RÉUNION DE PROXIMITÉ Secteur Porte des Lilas -Porte de la Villette Mairie de Pantin Salons d'Honneur (93)

11 avril 2006

RÉUNION DE PROXIMITÉ Secteur Porte Dorée -Porte des Lilas Mairie de Montreuil Salle des fêtes (93)

13 avril 2006

RÉUNION DE PROXIMITÉ Secteur Ouest Mairie du 16° arrondissement (salle des fêtes)

26 avril 2006

TABLE RONDE
Quelques expériences
de tramway en France
et à l'étranger
Cité des sciences
et de l'industrie
Salle Louis Armand (Paris 19^e)

4 mai 2006

RÉUNION DE CLÔTURE Espace Reuilly (Paris 12º)

Attention, les dates et lieux de ces réunions peuvent être modifiés. Vérifiez-les sur le site Internet de la CPDP ou par téléphone.

CIC Commission particulière du débat public EXTENSION DU TRAMWAY À PARIS

LE JOURNAL DU DÉBAT

Conception, rédaction, réalisation Médiacité.

Crédits photos : Mairie de Paris/RATP/ Siriatech/In Situa, Getty, Parimage, Henri Garat, Pascal Dolémieux,

CNDP/DRE Thierry Ruquier.

Impression:
Dupli Graphic.

Affranchir au tarif en vigueur

Commission particulière du débat public sur l'extension du tramway à Paris

32, rue de Cambrai 75019 Paris

